

L'assemblée ordinaire du 2 juillet 2013 tenue à la salle de conférence F.P. Adams à 19h.

Présences : Madame Annette Sénéchal, maire et présidente de l'assemblée;  
Mesdames : Diane Collins, Hélène Doiron, Lisette Lavigne, Muriel Savoie;  
Monsieur Jules Ferland;  
Madame Suzanne Bourdages, secrétaire-trésorière.

Contribuable présente : Madame Antoinette Boilard

2013-117 1. Ordre du jour  
L'ordre du jour est proposé accepté par Diane Collins et adopté unanimement avec varia ouvert.

2013-118 2. Procès-verbal  
Le procès-verbal des assemblées du 3 et 17 juin est proposé accepté par Micheline Pelletier et adopté unanimement.

3. Le suivi du procès-verbal est réglé

2013-119 4. Rapport-trésorier  
Le rapport-trésorier du mois de juin est proposé accepté par Lisette Lavigne et adopté unanimement.

2013-120 5. Comptes à payer  
Il est proposé par Hélène Doiron et adopté unanimement que les comptes suivants soient payés :

Bouffard Sanitaire	# 2026	1509.86\$
Jules Ferland	# 2027	33.73\$
Ghislaine Gendron	# 2028	70.43\$
Jean-Paul Breton	# 2029	306.00\$
J.N Savoie	# 2030	349.01\$
MRC D'Avignon	# 2031	4.00\$
RPM Marine	# 2032	83.58\$
Municipalité de St-Alphonse	# 2033	388.62\$
Corporation Sun Média	# 2034	<u>205.82\$</u>
Total		2951.05\$

Plus comptes payés en juin : 8448.08\$

6. La correspondance est lue et classée

2013-121 7. Dérogation mineure Éric Ouellet et Mélanie Côté  
Il est proposé par Muriel Savoie et adopté unanimement que la Municipalité de Ristigouche Sud-Est accepte la demande de dérogation mineure de Monsieur Éric Ouellet et Mélanie Côté et recommandé par le Comité Consultatif d'urbanisme qui s'est réuni le 28 mai à 13h30 au Centre Communautaire F.P. Adams.

La localisation de cet immeuble se situe au 70, Route 132 ouest à Ristigouche Partie Sud-Est, sur le lot 7-1 du cadastre du Québec.

La demande consiste à accepter la marge de recul avant de la maison qui est de 7.89 mètres à son point le plus rapprochée de l'emprise de la Route 132, alors que le règlement actuel prévoit 9 mètre de l'emprise de la route dans cette zone.

2013-122 8. PROJET DE RÈGLEMENT NO : 2013-003  
Règlement concernant les limites de vitesse sur le Chemin du Parc.

ATTENDU QUE le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 626 du Code de la sécurité routière (L.R.Q., c.C24-2) permet à une municipalité de fixer par règlement la vitesse minimale ou maximale des véhicules routiers dans son territoire;

ATTENDU QU'un avis de présentation du présent règlement a été régulièrement donné à une séance du Conseil municipal de la Municipalité de Ristigouche Partie Sud-Est tenue le 3 juin 2013 et inscrit au livre des délibérations sous le numéro 2013-101.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par : Micheline Pelletier  
Et résolu unanimement :

Que le règlement 2013-003, soit adopté et qu'en conséquence, le conseil décrète :

Article 1

Le présent règlement porte le titre de règlement concernant les limites de vitesse dans le Chemin du Parc.

Article 2

Nul ne peut conduire un véhicule routier à une vitesse :

a) excédant 30 km/h sur le Chemin du Parc de l'intersection de la route 132 jusqu'au limite de la municipalité sur le Chemin du Parc.

Article 3

La signalisation appropriée sera installée par l'inspecteur municipal.

Article 4

Quiconque contrevient à l'article 2 du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende prévue à l'article 516 et 516.1 du Code de la sécurité routière.

Article 5

Le présent règlement entrera en vigueur 90 jours après son adoption, à moins d'avoir fait l'objet d'un avis de désaveu du ministre des Transports publié à la Gazette officielle du Québec.

Adopté le : 2 juillet 2013

Annette Sénéchal, maire

Suzanne Bourdages, sec.-trés.

- 2013-122 9. Proposition budgétaire du Groupe Bouffard pour la cueillette et transports des matières non recyclables  
Il est proposé par Diane Collins et adopté unanimement que le conseil de la Municipalité de Ristigouche Sud-Est accepte la proposition budgétaire pour la cueillette et le transport des matières résiduelles non recyclables pour l'année 2014, la proposition budgétaire est de garder le même prix qu'en 2013.
- 2013-123 10. Demande d'emprunt temporaire à la CIBC  
Il est proposé par Hélène Doiron et adopté unanimement que le conseil municipal de Ristigouche Sud-Est demande un emprunt temporaire de 90,000\$ à la Banque impériale de commerce de Campbellton. Le remboursement sera effectué au printemps 2014 ou avant si possible.
- 2013-124 11. Renouvellement de la marge de crédit  
Il est proposé par Lisette Lavigne et adopté unanimement que le conseil de la Municipalité de Ristigouche Sud-Est renouvelle la marge de crédit au montant de 35,000\$ avec la Banque impériale de commerce à Campbellton.
- 2013-125 12. Nivelage et gravelle sur le Chemin Pelletier  
Il est proposé par Jules Ferland et adopté unanimement que la Municipalité de Ristigouche Sud-Est demande aux Entreprises A. Lagacé & Fils Inc. de faire le nivelage du Chemin Pelletier et en même temps de mettre de la gravelle où il y a des trous.

- 2013-126     12.1. Accotements du Chemin Kempt  
Il est proposé par Hélène Doiron et adopté unanimement que la Municipalité de Ristigouche Sud-Est demande à Ronald Alexander de faire les accotements sur le Chemin aux endroits où l'asphalte est élevé.
- 2013-127     13. Mot de passe ordinateur et heures  
Il est proposé par Diane Collins et adopté unanimement que le conseil de la Municipalité de Ristigouche Sud-Est demande à Ghislaine Gendron le mot de passe de l'ordinateur qu'elle utilise et qu'elle donne le montant de ses heures de travail.
14. Varia
- 2013-128     14.1. Pavage Beau-Bassin  
Il est proposé par Lisette Lavigne et adopté unanimement que le conseil municipal paie le montant au complet pour la réparation du pont à Pavage Beau Bassin et payé la moitié du montant de 149,603.78 soit 74,801.89\$ l'autre moitié sera payé au mois d'août.
- 2013-129     14.2. Plaintes pour chiens  
Il est proposé par Muriel Savoie et adopté unanimement qu'une rencontre aura lieu le 9 juillet à 14h.00 avec M. Gaétan Bernatchez, dir. gén. sec.-trésorier de la MRC D'Avignon et de l'inspecteur municipal, Monsieur Jacques Charest pour traiter du dossier de la plainte des chiens qui jappent.
- 2013-130     14.3. Ponceau Grange à Suzanne Lavoie et fossés  
Il est proposé par Muriel Savoie et adopté unanimement que la secrétaire-trésorière envoie une lettre à Madame Suzanne Lavoie lui demandant de faire sa demande par écrit pour le ponceau près de la grange ainsi que pour mettre de la terre dans les fossés.
- 2013-131     14.4. Projet FAIR  
Il est proposé par Micheline Pelletier et adopté unanimement que le conseil municipal de Ristigouche Sud-Est engage Madame Gisèle Lavoie pour travailler sur le projet FAIR la durée du projet est de 18 semaines à 35 heures par semaine et le salaire est de 11.15/heure.
- 2013-132     14.5. Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA)  
Il est proposé par Muriel Savoie et adopté unanimement que la Municipalité de Ristigouche Sud-Est donne son appui aux Loisirs Restigouche Sud-Est Inc. pour leur demande d'aide financière dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés pour l'achat de tables et de deux hottes pour les deux poêles.
- 2013-133     14.6. Demande au MTQ (vérification des d'ânes Chemin du Parc)  
Il est proposé par Micheline Pelletier et adopté unanimement que le conseil de la Municipalité de Ristigouche Sud-Est demande au MTQ de vérifier l'installation des dos d'ânes sur le Chemin du Parc.

15. Période de question

16. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Lisette Lavigne.  
Il est 20h.00

Annette Sénéchal, maire

Suzanne Bourdages, sec.-trés.

L'assemblée extraordinaire du 15 juillet 2013 tenue à la salle de conférence F.P. Adams à 19h.00.

Présences : Madame Annette Sénéchal, maire et présidente de l'assemblée;

Mesdames : Hélène Doiron, Micheline Pelletier et Muriel Savoie;  
Madame Suzanne Bourdages, secrétaire-trésorière.

2013-135 1. Soumission pour le revêtement extérieur du Centre Communautaire  
Il est proposé par Hélène Doiron et adopté unanimement que le conseil municipal de Ristigouche Sud-Est accepte la soumission de la firme les Industries Leblanc au montant de 25 610.68\$ pour le revêtement extérieur du Centre communautaire.

2013-136 2. Subvention- Aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Amélioration du Chemin Sillars  
À la séance extraordinaire du conseil municipal de Ristigouche Partie Sud-Est tenue le 15 juillet 2013, la résolution suivante portant le no 2013-138 a été adoptée et se résume comme suit :

Il est proposé par : Muriel Savoie et résolu unanimement

« Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le Chemin Sillars pour un montant subventionné de 10,922.63 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports. »

« Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué. »

Je, soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Ristigouche Partie Sud-Est déclare et certifie que la présente résolution a été adoptée par le conseil municipal.

Signature de la secrétaire-trésorière : Suzanne Bourdages Date : 15 juillet 2013.

2013-137 3. Appui à Héritage Chemin Kempt  
Il est proposé par Micheline Pelletier et adopté unanimement que le conseil municipal de Ristigouche Sud-Est appui Héritage Chemin Kempt dans ses démarches auprès de la Municipalité de Pointe-à-la-Croix pour faire passer la niveleuse à St-Fidèle pour l'inauguration de la réfection du cimetière de St-Fidèle qui aura lieu le 28 juillet 2013.

4. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Muriel Savoie.  
Il est 7h50.

Annette Sénéchal, maire

Suzanne Bourdages, sec.-trés.

Rapport-trésorier du mois de juin 2013		
Solde encaisse au 1er juin 2013		68 780.20\$
Recettes du mois de juin 2013		
Taxes municipales	4 612.18\$	
Intérêts arr.	67.05\$	
Intérêts courus	1.38\$	
Paillis	15.00\$	
Permis	20.00\$	
Photocopies	12.00\$	
Autres comptes à recevoir (Matières recyclables)	3 609.95\$	
Péréquation	<u>20615.00\$</u>	
Total des recettes	29 152.56\$	97 932.76\$
<u>Déboursés du mois de juin 2013</u>		
Gestion financière et administrative	2 354.52\$	
Évaluation	202.30\$	
Service Sûreté du Québec	4 019.00\$	
Voirie municipale	982.62\$	
Contrat enlèvement des ordures	2 119.84\$	
Récupération	457.25\$	
Électricité administration	78.34\$	
Éclairage des rues	12.90\$	
Traverse de Chemin de Fer	772.29\$	
Gestion du personnel	1 403.06\$	
Salaire Gisèle Lavoie	1 363.52\$	
Salaire Gérald Breton	1 241.47\$	
TPS	123.95	
TVH	<u>22.19\$</u>	
Total des déboursés	16 053.25\$	
Solde encaisse au 30 juin 2013		81 879.51\$
Moins frais bancaire		<u>(-39.22)\$</u>
Solde encaisse au 30 juin 2013		81 840.29\$

Suzanne Bourdages, sec.-très.